

Séance du 15 mars 2012

Convocation du 07/03/2012

L'an deux mille douze, le quinze mars, vingt heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur TROUVÉ Maire.

Etaient présents : BELLOC Hélène, CARDINI Rosaire, CRESTIAN Christine, DUBERNARD Guy, DUBREUIL Mireille, DUCASSE Isabelle, FORNASARI Jean-Claude, LESPORTES Chantal, MARTET Gérard, MOIZO Emmanuel, PINÇON Laurent, SOKOLOWSKI Thierry, STERVINOUC Francine, TOFFOLI Lionel, TROUVÉ Jacky.

Etaient excusés ou absent: : néant

Monsieur PINÇON Laurent est élu secrétaire de séance.

Lecture est faite du compte rendu de la précédente réunion qui est approuvé à l'unanimité et signé.

Ordre du jour de la convocation :

- 1 – Peupliers du Vieux Varès
- 2 – Préparation du budget 2012
- 3 – Chemin Lemoine
- 4 – Aménagement du bourg – Programme leader.
- 5 - Questions diverses

1- Peupliers du Vieux Varès

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil la réponse faite par la juriste de VGA : on ne peut rien faire face à la prescription trentenaire qui s'applique à ces peupliers, on ne peut exiger que le propriétaire les coupe ou même les taille en hauteur.

Cependant, on peut exiger de lui qu'il coupe les branches qui surplombent le cimetière.

2- Analyse financière de la Commune

Monsieur le Maire présente au Conseil une analyse financière de la Commune réalisée par le Trésorier de Tonneins : en conclusion de cette étude, on retiendra que pour financer ses équipements, la commune possède des marges de manœuvre en matière fiscale (taux bas) et en endettement (faible endettement), mais on note une faiblesse de son épargne. Une nouvelle charge ne peut se concevoir sans une réelle maîtrise des dépenses de fonctionnement et sans une augmentation raisonnée des taux d'imposition.

3- Taux des taxes locales

La fusion de Val de Garonne avec Trec et Gupie entraîne des modifications dans les taux communautaires. La communauté d'agglomération va percevoir un supplément de Taxe foncière non bâtie, à charge pour la commune de réduire son taux d'autant pour garder la même pression fiscale, la différence étant compensée par Val de Garonne.

Après délibération, le Conseil décide d'adopter les nouveaux taux résultant de cette opération à savoir 8.48% pour la TH, 12.10% pour la TFB et 65.11% pour la TFNB. Il se prononce aussi pour une augmentation de 3% du produit fiscal résultant de l'application de ces taux.

4 – Compte de gestion 2011

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le compte de gestion 2011, établi par le Trésorier de Tonneins :

Excédent de 11435,00€ en section de fonctionnement et déficit de 108 847,57€ en section d'investissement.

Le Conseil municipal l'approuve à l'unanimité

5 – Dossier d'investissement : aménagement du bourg

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de se prononcer sur un nouveau plan de financement de cette opération en tenant compte d'une subvention possible du Programme Leader de 15000€. Proposition adoptée à l'unanimité.

6 – Subventions du Conseil général

Madame LESPORTES fait le compte-rendu d'une réunion à laquelle elle a assisté : Le Conseil général va réduire ses aides : chaque commune n'aura droit qu'à 1 dossier tous les 2 ans, une priorité sera donnée aux bâtiments scolaires et aux travaux correspondant à une 2^{ème} ou 3^{ème} tranche de travaux déjà exécutés.

7 – Proposition de prêt

Monsieur le Maire a pris contact avec le Crédit agricole pour connaître les possibilités de cette banque en matière de prêt à la Mairie : la proposition porte sur un prêt de 35000€ sur 15 ans avec des remboursements annuels de 3400€ environ. Cela correspondrait aux besoins de la Commune et à ses facultés de remboursement. D'autres devis seront demandés avant de prendre une décision définitive.

8- Chemin « Lemoine »

Monsieur le Maire propose qu'en 2012, il soit procédé à l'acquisition des terrains et demande au Conseil de l'autoriser à poursuivre l'opération et à contacter des banques pour l'obtention d'un prêt de 60 000€ sur 2 ans. Cette proposition est adoptée à l'unanimité. Le Conseil autorise aussi Monsieur le Maire à proposer la somme de 30 000€ pour l'achat des terrains à Monsieur Garreau ainsi que la vente d'une parcelle d'environ 1000m² à Monsieur VARLEY à raison de 12€ le m².

9 – Personnel communal

Monsieur le Maire informe le conseil que Madame CASSAN souhaite partir à la retraite au 30 avril 2012 et que Madame

PELOSO souhaite réduire son temps de travail à 28 heures hebdomadaires. Le nombre d'enfants présents à la garderie de 16h30 à 17h30 nécessite la présence d'une 2^{ème} personne pour assurer la surveillance. Le Conseil municipal approuve ces dispositions.

La réorganisation des services va entraîner la suppression des postes de Mesdames PELOSO, CASSAN et BLANCHARD tels qu'ils existent actuellement (total de 49h) et la création d'un poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe pour 28h hebdomadaire, et de 3 postes d'adjoints techniques de 2^{ème} classe pour 10h hebdomadaires chacun (total de 58h). Le Conseil municipal approuve ces dispositions.

La séance est levée à 23 heures 00.